
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
-----**DÉCRET N° 2019 – 486 DU 06 NOVEMBRE 2019**portant nomination au Ministère des Affaires Sociales
et de la Microfinance.**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2018-064 du 28 février 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
sur proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 06 novembre 2019,

DÉCRÈTE**Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance dans les fonctions ci-après :

- Directrice de Cabinet :
madame **Ahouéfa Adéline Natacha KPOCHAN RAZAKI** ;
- Conseiller technique à la Microfinance et à la Mobilisation des Ressources :
monsieur **Brice N. R. DANSOU**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Sociales
et de la Microfinance,



Véronique TOGNIFODE MEWANOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MASM 2 – AUTRES MINISTERES 22 – SGG 4
– INTERESSES 2 – JORB 1.